

L'an deux mil seize le vingt-six juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué en date du vingt juillet deux mil seize, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe CHARRIN, Maire.

Présents : CHARRIN Philippe – AGAZZI Claude – AUBLETTE Geneviève – BEGUIER Monique – BRIOLE Jean-Pierre - CHEILLAN Marc – CRACOWSKI Jacques – DAHRINGER Catherine - GRINDEL Xavier - SIMONNET Emmanuel – TIDIER Isabelle – THEISOHN Heike

Madame Heike THEISOHN est désignée secrétaire de séance.

DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que Madame Christine BOS-BELLAPIANTA a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal par courrier en date du 6 juillet 2016.

DELIBERATION N°2016_050 : RESSOURCES HUMAINES - RECRUTEMENT D'AGENTS VACATAIRES POUR LE SERVICE PERISCOLAIRE - ANNEE SCOLAIRE 2016/2017 - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par AUBLETTE Geneviève

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de l'avenant n°1 tel qu'il est présenté en annexe de la délibération ;
- **DE DIRE** que les dépenses y afférent sont inscrites au budget communal 2016 au compte 2315 opération 1403 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°2016_051 : FAMILLES RURALES - ASSOCIATION DE VAUVENARGUES - APPROBATION DE VERSEMENT DU SOLDE DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ACCORDEE AU TITRE DE L'ANNEE 2015 - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par AUBLETTE Geneviève

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention-cadre telle qu'elle est présentée en annexe de la délibération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION N°2016_052: AUTORISATION D'OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE DANS LE CADRE DE L'OPERATION - Décision du Conseil – Lecture du rapport est faite par

Après avoir pris connaissance du rapport et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention-cadre telle qu'elle est présentée en annexe de la délibération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Pour affichage du 02/08/2016 au 02/10/2016
Transmission en Sous-préfecture le 02/08/2016

Coralie BARTE
Directeur Général des Services